Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MANAGER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 60 AVENUE DE CHASSELAS 82200 MOISSAC — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 5 2 0 4 7 4 1 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	100 869	AG	91 264	9 605
	Fonds commercial (1)	AH	544 091	AI		544 091
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	8 240	AO		8 240
	Constructions	AP	608 875	AQ	491 207	117 667
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	630 971	AS	449 585	181 386
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 016 950	AU	816 667	200 282
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	107 654	BI		107 654
	TOTAL (II)	BJ	3 017 653	BK	1 848 724	1 168 929
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	20 292 963	BU	872 261	19 420 701
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	14 362	BW		14 362
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 776 939	BY	175 732	7 601 206
	Autres créances (3)	BZ	2 138 515	CA		2 138 515
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	260 791	CG		260 791
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	361 047	CI		361 047
	TOTAL (III)	CJ	30 844 620	CK	1 047 994	29 796 625
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	33 862 273	1A	2 896 719	30 965 554

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

DocuSigned by: Geoffrey LEBRUN B8142065607048D...

Signé par : Jean-Marc MOTHU 4CFEB3065BFF481...

Signé par : Eléonore Cancin 4FC32F7F26E044A...

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS MANAGER — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 375 000)	DA	3 375 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	12 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 715 171
	Report à nouveau	DH	(367 915)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(796 029)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 938 727
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	302 148
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	302 148
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 707
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 698 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	296 740
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 591 367
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 112 488
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	21 874
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	26 724 678
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	30 965 554

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 729 438
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 707

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

gid Group

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

3 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MANAGER — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	44 122 170	FB	10 494 907	FC	54 617 077	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 445 205	FH	14 005	FI	1 459 210	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	45 567 376	FK	10 508 912	FL	56 076 288	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	24 882	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	1 294 964	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 751	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	57 406 887	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	46 951 726	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	935 154	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 003	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 607 711	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	222 009	
	Salaires et traitements*					FY	3 032 364	
	Cotisations sociales (10)					FZ	1 083 315	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements * (14)					GA	182 534	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	1 038 203	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	302 148	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	144 063	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	57 500 234	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(93 346)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 963	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	8 963	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	711 646	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	711 646	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(702 683)	
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(796 029)	

Copie certifiée conforme

DocuSigned by: Geoffrey ABRIAL B814206560704BD...

Signé par : Jean-Marc MATHU 4CFEB3065BFF481...

Signé par : Eléonore Canesin 4FC32F7F26E044A...

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2026**

Désignation de l'entreprise SAS MANAGER — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	57 415 851
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	58 211 880
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(796 029)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	36 979
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	7 566

(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	**A8**		Dont cotisations facultatives Madelin	**A10**	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	**A11**
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)						**HS**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Annexe légale

Copie certifiée
conforme

DocuSigned by:
Geoffrey ABRIAL
B8142065607048D...

Signé par :
Jean-Marc MOTHU
4CFEB3065BFF481...

Signé par :
Eléonore Canesin
4FC32F7F26E044A...

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes complémentaires

Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de la première application du règlement ANC N°2022-06 modifiant le PCG, applicable aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2025,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MANAGER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 30 965 554 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 796 029 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/01/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Règles et méthodes comptables

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Changements comptables

Les impacts significatifs relatifs à la première application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 sont présentés ci-dessous.

Les impacts significatifs concernent uniquement les changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges.

En 2024, le total des 791 représentait 270 383€.

Impact sur le poste	Exercice N	Exercice N-1 retraité	Exercice N-1
64911000 - REMBOURSEMENT DE CH. DE PERSONNEL	**119 882**	**150 312**	
64170000 - AVANTAGES EN NATURE - VOITURES	**74 336**	**59 839**	
70886288 - ACT.ANNEXES - TRAITEMENT DECHETS	**16**		
70886185 - ACT. ANNEXES - FORMATION	**18 894**	**23 124**	
70886161 - ACT. ANNEXES - ASSURANCES	**2 116**	**20 399**	
70886350 - ACT. ANNEXES - TAXE FON+DIV-INTERCO	**5 933**	**16 709**	

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,9 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 % dégressif jusqu'à 50 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG05).

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	544 092			544 092
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 869			100 869
Immobilisations incorporelles	**644 961**			**644 961**
- Terrains	8 240			8 240
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	608 875			608 875
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	573 299	57 672		630 971
- Installations générales, agencements aménagements divers	450 327	3 130		453 457
- Matériel de transport	296 618	17 300		313 919
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	230 844	18 731		249 575
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 168 204**	**96 833**		**2 265 037**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	106 113	2 262	720	107 655
Immobilisations financières	**106 113**	**2 262**	**720**	**107 655**
ACTIF IMMOBILISE	**2 919 278**	**99 095**	**720**	**3 017 653**

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		**96 833**	**2 262**	**99 095**
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**96 833**	**2 262**	**99 095**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			**720**	**720**
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**720**	**720**

Immobilisations incorporelles

Le fond commercial REVEL comprend le coût d'acquisition des éléments incorporels (clientèle, achalandage,droit au bail, nom commercial et enseigne) ainsi que les frais liés à l'acquisition du fonds (frais d'acquisition, audit, juridique).
une dépréciation du fonds commercial est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	**544 092**
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**544 092**

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immoblisations financières sont principalement composées de dépots et cautionnements.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 621	13 643		91 264
Immobilisations incorporelles	**77 621**	**13 643**		**91 264**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	457 663	33 544		491 207
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	386 538	63 047		449 585
- Installations générales, agencements aménagements divers	292 951	38 969		331 919
- Matériel de transport	283 038	9 560		292 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	168 379	23 771		192 150
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 588 569**	**168 891**		**1 757 460**
ACTIF IMMOBILISE	**1 666 190**	**182 534**		**1 848 724**

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

	Montant
STOCK MATERIELS NEUF	9 911 107
STOCK MATEREILS OCCASION	8 571 732
STOCK PIECES - HUILES - PNEUS	1 810 124
TOTAL	20 292 964

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 384 158 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	107 655		107 655
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 776 939	7 776 939	
Autres	2 138 516	2 138 516	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	361 048	361 048	
Total	10 384 158	10 276 503	107 655
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

A compter des exercices ouverts le 01-01-2024, le groupe applique une provision forfaitaire sur les créances clients.

Selon la norme du groupe, le taux de la provision pour dépréciation s'élève à 0.60% des créances hors groupe et hors dépréciations pour clients douteux déjà constituées.

Le montant des créances concernées par la provision pour dépréciation n'est pas reclassé dans le compte 416100 - clients douteux.

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FAE - GARANTIES NON FACTU	484 982
FOURNISSEUR AGCO - RRR A RECEVOIR	1 515 921
FOURNISSEURS DIVERS - RRR A RECEVOI	420 584
ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	4 165
Total	**2 425 652**

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	832 617	872 262	832 617	872 262
Créances et Valeurs mobilières	235 596	165 942	225 805	175 733
Total	**1 068 213**	**1 038 203**	**1 058 422**	**1 047 995**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 038 203	1 058 422	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS MAT NEUF	118 050
PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS MAT OCCAS	528 842
PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS PIECES	225 370
TOTAL	**872 262**

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le bilan

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision pour dépréciation des clients douteux	**140 705**
Provision forfaitaire sur clients (PWB)	**35 028**
TOTAL	**175 733**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 375 000,00 euros décomposé en 13 500 titres d'une valeur nominale de 250,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	**701 649**
Résultat de l'exercice précédent	**-1 069 564**
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-367 915**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	**-367 915**
Total des affectations	**-367 915**

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	**3 375 000**				**3 375 000**
Réserve légale	**12 500**				**12 500**
Réserves générales	**1 715 172**				**1 715 172**
Report à Nouveau	**701 649**	**-367 915**	**-367 915**	**701 649**	**-367 915**
Résultat de l'exercice	**-1 069 564**	**1 069 564**	**-796 029**	**-1 069 564**	**-796 029**
Total Capitaux Propres	**4 734 757**	**701 649**	**-1 163 945**	**-367 915**	**3 938 727**

Provisions

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	140 972	191 048	140 972		191 048
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	95 571	111 100	95 571		111 100
Total	**236 543**	**302 148**	**236 543**		**302 148**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		302 148	236 543		
Financières					
Exceptionnelles					

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 26 427 938 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 708	3 708		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 698 500		11 698 500	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 591 368	13 591 368		
Dettes fiscales et sociales	1 112 489	1 112 489		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	21 874	21 874		
Produits constatés d'avance				
Total	**26 427 938**	**14 729 438**	**11 698 500**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 656 500			
(**) Dont envers les associés				

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	130 684
FNP - MATERIEL NEUF	454 248
INTERETS COURUS A PAYER	800
PERSONNEL - DETTES PROVISIONNEES PO	239 367
PERSONNEL - COMMISSIONS A PAYER	107 459
PERSONNEL - PROV. SUR HEURES SUPP.	27 673
ORG. SOCIAUX - CHARGES SOCIALES S/C	97 746
ORG. SOCIAUX - AUTRES CHARGES A PAY	57 740
ETAT - CH. A PAYER	65 794
CH. A PAYER - FORMATION PROF	22 210
CH. A PAYER - TAXE APPRENTISSAGE	2 843
CH. A PAYER - EFFORT CONSTR	13 604
Total	1 220 169

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	58 980		
CCA - MATERIEL NEUF	302 067		
Total	361 048		

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2025	31/12/2024
VENTES DE MATERIELS	**54 617 078**	**55 670 495**
PRESTATIONS DE SERVICES	**1 459 211**	**1 544 586**
TOTAL	**56 076 289**	**57 215 081**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	**46 951 726**	**652 983**
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements	**1 003**	**1 003**
Achats de matériel, équipements et travaux	**129 105**	
Achats non stockés de matières et fournitures	**336 617**	
TOTAL	**47 418 452**	**653 986**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021, la société SAS MANAGER est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AGRO RHIN, 5 B RUE DES PRES 67520 MARLENHEIM.

Régle de répartition de l'impôt sur les sociétés - groupe -

Chaque FILIALE versera à la SOCIETE MERE, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la FILIALE aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

Pour l'application du présent article, les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme.

A la clôture d'un exercice déficitaire, la FILIALE ne sera titulaire, à raison de cette situation, d'aucune créance sur la SOCIETE MERE, pas même dans le cas où cette dernière se sera constitué une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, la FILIALE versera à la SOCIETE MERE sa contribution définie à l'article 1 selon l'échéancier auquel est soumise la SOCIETE MERE pour le paiement au Trésor de l'impôt sur les sociétés du Groupe et de ses acomptes.

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Notes sur le compte de résultat

Ces versements seront calculés selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration.

Déficits reportables

	Dans le cadre l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une impositi séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		**1 023 052**
(B) - Déficits imputés		
(C) - Déficits reportables (A-B)		**1 023 052**
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		**695 177**
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		**1 718 230**

Conséquences fiscales en cas de sortie du groupe

En cas de sortie de la Filiale du groupe d'intégration, les acomptes d'impôt sur les sociétés que la société Mère devra verser pour le compte de la Filiale pendant les douze mois qui suivront le début de l'exercice de sortie lui seront remboursés par la Filiale (sous déduction de ceux déjà versés par la Filiale à la Mère) au plus tard à la date de la sortie pour les acomptes déjà versés et pour les autre 15 jours avant leur échéance légale.
En cas de rehaussement de ses résultats de la période d'intégration notifié après sa sortie du groupe, la Filiale sera tenue de verser à la société Mère la contribution complémentaire correspondant aux exercices dont les résultats ont été rehaussés.

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 67 personnes dont 4 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	**9**	
Agents de maîtrise et techniciens	**11**	
Employés	**7**	
Ouvriers	**40**	
Total	**67**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AGRO RHIN

Forme : SAS
SIREN : 830 890 0067

Au capital de : 12 700 000 euros

Adresse du siège social :
5 Bis, Rue des Prés
67520 MARLENHEIM

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 118 257 euros
Indemnité de fin de carrière a verser : 1 586 846 €
Valeur probable des indemnités à verser : 953 846 €
Valeur actuelle probable des indemnité à verser : 396 134 €
dette actuarielle : 118 257 €

La société Manager a souscrit un contrat auprès de la compagnie GROUPAMA GAN VIE au titre des engagements pris en matière de retraite. Le solde du fonds au 31-12-2025 est de 142 724. 78 €

Le rique étant totalement externalisé il n'y a pas lieu de constituer une provision.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

MANAGER **Société par actions simplifiée** **au capital de 3 375 000 euros** **Siège social : 60 avenue du Chasselas, 82200 MOISSAC** **352 047 419 RCS MONTAUBAN**	**MANAGER** **Vereinfachte Aktiengesellschaft** **mit einem Kapital von 3 375 000 Euro** **Eingetragener Sitz: 60 avenue du Chasselas, 82200 MOISSAC.** **352 047 419 RCS MONTAUBAN**
DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 AVRIL 2026	**BESCHLÜSSE DER EINZIGEN GESELLSCHAFT VOM 27. APRIL 2026**
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT **de l'exercice clos le 31 décembre 2025**	**BESCHLUSS ÜBER DIE VERWENDUNG DES GEWINNS** **des am 31. Dezember 2025 endenden Geschäftsjahres**
DEUXIÈME DÉCISION	**ZWEITER BESCHLUSS**
L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -796 029 euros de la manière suivante :	Die alleinige Gesellschafterin beschließt, den Verlust des am 31. Dezember 2025 endenden Geschäftsjahres in Höhe von -796 029 Euro wie folgt zu verrechnen:
Perte de l'exercice : -796 029 euros **Affectée au compte « report à nouveau »** **S'élevant ainsi à -1 163 944 euros**	Jahresverlust: -796.029 Euro **Zuweisung zum Posten „Gewinnvortrag“** **Somit beläuft sich dieser auf -1.163.944 Euro**
Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :	Gemäß den gesetzlichen Bestimmungen nimmt die Alleingesellschafterin zur Kenntnis, dass für die letzten drei Geschäftsjahre folgende Dividenden ausgeschüttet wurden:
Exercice clos le 31 décembre 2022 : 650 000 euros, soit 1 300 euros par titre dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 650 000 euros	Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2022: 650.000 Euro, d. h. 1.300 Euro pro Aktie Dividenden, die nicht für den Freibetrag von 40 % in Frage kommen: 650.000 Euro

Paraphe EL DS GA Paraphe JM

Docusign Envelope ID: 7E9D7BE4-5C5A-46B4-A256-62B7AEB86EFE

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 135 000 euros, soit 270 euros par titre dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 135 000 euros	Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2023: 135.000 Euro, d. h. 270 Euro pro Aktie Dividenden, die nicht für den Freibetrag von 40 % in Frage kommen: 135.000 Euro
Exercice clos le 31 décembre 2024 : Néant	Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2024: Keine
Certifié conforme	Beglaubigt
La présidente La société AGRO RHIN S.A.S. Représentée par Monsieur Jean-Marc MOTHU Signé par : Jean-Marc MOTHU 4CFEB3065BFF481...	Die Vorsitzende Die Gesellschaft AGRO RHIN S.A.S. Vertreten durch Herrn Jean-Marc MOTHU Signé par : Jean-Marc MOTHU 4CFEB3065BFF481...
Les directeurs généraux Monsieur Geoffrey ABRIAL DocuSigned by: Geoffrey ABRIAL B81420656070 48D...	Die Geschäftsführer Herr Geoffrey ABRIAL DocuSigned by: Geoffrey ABRIAL B81420656070 48D...
Monsieur Jean-Marc MOTHU Signé par : Jean-Marc MOTHU 4CFEB3065BFF481...	Herr Jean-Marc MOTHU Signé par : Jean-Marc MOTHU 4CFEB3065BFF481...
Madame Eleonore CANESIN Signé par : Eléonore Canesin 4FC32F7F26E044A...	Frau Eleonore CANESIN Signé par : Eléonore Canesin 4FC32F7F26E044A...

In Extenso

4, rue de Copenhague
67300 Schiltigheim
Tél : +33 (0)3 88 18 02 00
www.inextenso.fr

MANAGER

Société par actions simplifiée
60, Avenue du chasselas
82200 MOISSAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

In Extenso

MANAGER
Société par actions simplifiée
60, Avenue du chasselas
82200 MOISSAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MANAGER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable dans le cadre de la première application du règlement ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Stocks**

La note « Stocks » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation et de dépréciation de ce poste.

Nous nous sommes assurés sur ce point du caractère approprié des méthodes utilisées, de la correcte évaluation et comptabilisation des stocks bruts et des provisions de l'exercice ainsi que de la pertinence des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, le 24 avril 2026

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO STRASBOURG-NORD



Gérard STRASSER

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Bilan Actif - transition

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,so informatiques, droits et valeurs similaires	100 869,33	91 264,18	9 605,15	23 248,39
Fonds commercial	544 091,90		544 091,90	544 091,90
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 240,00		8 240,00	8 240,00
Constructions	608 875,17	491 207,42	117 667,75	151 212,02
Installations techniques, matériel et outillage industrie	630 971,44	449 585,05	181 386,39	186 760,83
Autres immobilisations corporelles	1 016 950,36	816 667,52	200 282,84	233 421,75
Immobilisations financières (1)				
Autres immobilisations financières	107 654,97		107 654,97	106 113,16
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	3 017 653,17	1 848 724,17	1 168 929,00	1 253 088,05
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	20 292 963,78	872 261,95	19 420 701,83	20 395 500,60
Avances et acomptes versés sur commandes	14 362,55		14 362,55	41 143,55
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	7 776 939,19	175 732,91	7 601 206,28	5 132 307,37
Autres créances	2 138 515,99		2 138 515,99	2 121 166,71
Charges constatées d'avance	361 047,56		361 047,56	2 049 727,02
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	260 791,00		260 791,00	721 594,77
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	30 844 620,07	1 047 994,86	29 796 625,21	30 461 440,02
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	33 862 273,24	2 896 719,03	30 965 554,21	31 714 528,07
(2) Dont à moins d'un an			10 276 502,74	

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM

Bilan Passif - transition

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	3 375 000,00	3 375 000,00
Réserve légale	12 500,00	12 500,00
Autres réserves	1 715 171,96	1 715 171,96
Report à nouveau	-367 915,23	701 648,99
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-796 029,44	-1 069 564,22
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 938 727,29	4 734 756,73
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	302 148,00	236 543,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	302 148,00	236 543,00
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 707,60	1 662 576,00
Emprunts et dettes financières diverses	11 698 500,00	11 198 500,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	296 740,76	528 302,55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 591 367,68	12 126 853,42
Dettes fiscales et sociales	1 112 488,55	1 180 137,44
Autres dettes	21 874,33	46 858,93
TOTAL DETTES (III)	26 724 678,92	26 743 228,34
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	30 965 554,21	31 714 528,07
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 729 438,16	15 016 425,79
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD - 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM

Compte de résultat - transition

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	44 122 171	10 494 907	54 617 078	55 670 495
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 445 206	14 005	1 459 211	1 544 586
Chiffre d'affaires net	45 567 377	10 508 912	56 076 289	57 215 081
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			24 883	22 567
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			1 294 965	477 126
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			10 752	513
Total produits d'exploitation (I)			57 406 888	57 715 287
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			46 951 726	46 905 428
Variations de stock			935 154	1 917 617
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 003	1 575
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)			3 607 712	3 698 733
Impôts, taxes et versements assimilés			222 010	220 807
Salaires			3 032 365	3 105 456
Cotisations sociales			1 083 315	1 244 587
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			182 534	197 333
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 038 203	248 139
Dotations aux provisions			302 148	119 043
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cé				
Autres charges			144 064	94 733
Total charges d'exploitation (II)			57 500 234	57 753 450
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-93 346	-38 163
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			8 963	2 082
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			8 963	2 082
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)			711 646	1 037 644
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
IN EXTENSO
STRASBOURG NORD
4, Rue de Copenhague
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM

Compte de résultat - transition

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	711 646	1 037 644
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-702 683	-1 035 562
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-796 029	-1 073 725

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD - 4, Rue du Caporal Peyo Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM

Compte de résultat (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		58 371,72
Charges exceptionnelles (VIII)	0,10	54 210,81
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-0,10	4 160,91
Total des produits (I+III+V+VII)	57 415 851,21	57 775 741,10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	58 211 880,65	58 845 305,32
BENEFICE OU PERTE	-796 029,44	-1 069 564,22
- Redevances de crédit-bail mobilier	36 979,43	49 333,10

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM


SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
IN EXTENSO
STRASBOURG NORD
4, Rue de Copenhague
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM

Notes complémentaires

Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception de la première application du règlement ANC N°2022-06 modifiant le PCG, applicable aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2025,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD - 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM -

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MANAGER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 30 965 554 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 796 029 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/01/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO ... - 67300 SCHILTIGHEIM

Règles et méthodes comptables

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Changements comptables

Les impacts significatifs relatifs à la première application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 sont présentés ci-dessous.

Les impacts significatifs concernent uniquement les changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges.

En 2024, le total des 791 représentait 270 383€.

Impact sur le poste	Exercice N	Exercice N-1 retraité	Exercice N-1
64911000 - REMBOURSEMENT DE CH. DE PERSONNEL	119 882	150 312	
64170000 - AVANTAGES EN NATURE - VOITURES	74 336	59 839	
70886288 - ACT.ANNEXES - TRAITEMENT DECHETS	16		
70886185 - ACT. ANNEXES - FORMATION	18 894	23 124	
70886161 - ACT. ANNEXES - ASSURANCES	2 116	20 399	
70886350 - ACT. ANNEXES - TAXE FON+DIV-INTERCO	5 933	16 709	

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
IN EXTENSO
STRASBOURG NORD
4, Rue de Copenhague
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,9 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 % dégressif jusqu'à 50 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG05).

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
IN EXTENSO
STRASBOURG NORD
4, Rue de Copenhague
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	544 092			544 092
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 869			100 869
Immobilisations incorporelles	**644 961**			**644 961**
- Terrains	8 240			8 240
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	608 875			608 875
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	573 299	57 672		630 971
- Installations générales, agencements aménagements divers	450 327	3 130		453 457
- Matériel de transport	296 618	17 300		313 919
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	230 844	18 731		249 575
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 168 204**	**96 833**		**2 265 037**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	106 113	2 262	720	107 655
Immobilisations financières	**106 113**	**2 262**	**720**	**107 655**
ACTIF IMMOBILISE	**2 919 278**	**99 095**	**720**	**3 017 653**

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			96 833		
Immobilisations financières			2 262		
Augmentations de l'exercice			99 095		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières			720		
Diminutions de l'exercice			720		

Immobilisations incorporelles

Le fond commercial REVEL comprend le coût d'acquisition des éléments incorporels (clientèle, achalandage,droit au bail, nom commercial et enseigne) ainsi que les frais liés à l'acquisition du fonds (frais d'acquisition, audit, juridique).
une dépréciation du fonds commercial est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	544 092
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**544 092**

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD - 67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immoblisations financières sont principalement composées de dépots et cautionnements.

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incor			77 621	13 643		91 264
Immobilisations incorporell			**77 621**	**13 643**		**91 264**
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agenc et aménagements des constru	10 à 20 ans	linéaire	457 663	33 544		491 207
- Installations techniques, maté et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	386 538	63 047		449 585
- Installations générales, agenc et aménagements divers	10 ans	linéaire	292 951	38 969		331 919
- Matériel de transport	4 à 5 ans	linéaire	283 038	9 560		292 598
- Matériel de bureau et informat mobilier	3 à 10 ans	linéaire	168 379	23 771		192 150
- Emballages récupérables et d						
Immobilisations corporelles			**1 588 569**	**168 891**		**1 757 460**
TOTAL			**1 666 190**	**182 534**		**1 848 724**

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks et en-cours

	Exercice N
STOCK MATERIELS NEUF	9 911 107
STOCK MATEREILS OCCASION	8 571 732
STOCK PIECES - HUILES - PNEUS	1 810 124
TOTAL	20 292 964

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 384 158 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	107 655		107 655
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 776 939	7 776 939	
Autres	2 138 516	2 138 516	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	361 048	361 048	
Total	10 384 158	10 276 503	107 655

A compter des exercices ouverts le 01-01-2024, le groupe applique une provision forfaitaire sur les créances clients.

Selon la norme du groupe, le taux de la provision pour dépréciation s'élève à 0.60% des créances hors groupe et hors dépréciations pour clients douteux déjà constituées.

Le montant des créances concernées par la provision pour dépréciation n'est pas reclassé dans le compte 416100 - clients douteux.

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD - 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FAE - GARANTIES NON FACTU	484 982
FOURNISSEUR AGCO - RRR A RECEVOIR	1 515 921
FOURNISSEURS DIVERS - RRR A RECEVOI	420 584
ORGANISMES SCOCIAUX - PRODUITS A R	21 823
ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	4 165
Total	2 447 475

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours	832 617	872 262	832 617	872 262
Créances	235 596	165 942	225 805	175 733
Total	1 068 213	1 038 203	1 058 422	1 047 995

Dépréciations des stocks et en-cours

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Exercice N
PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS MAT NEUF	118 050
PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS MAT OCCAS	528 842
PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS PIECES	225 370
TOTAL	872 262

Dépréciation des créances

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD - 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le bilan

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision pour dépréciation des clients douteux	140 705
Provision forfaitaire sur clients (PWB)	35 028
TOTAL	175 733

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 375 000,00 euros décomposé en 13 500 titres d'une valeur nominale de 250,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	701 649
Résultat de l'exercice précédent	-1 069 564
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-367 915
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-367 915
Total des affectations	-367 915

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD - 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	3 375 000				3 375 000
Réserve légale	12 500				12 500
Réserves générales	1 715 172				1 715 172
Report à Nouveau	701 649	-367 915	-367 915	701 649	-367 915
Résultat de l'exercice	-1 069 564	1 069 564	-796 029	-1 069 564	-796 029
Total Capitaux Propres	4 734 757	701 649	-1 163 945	-367 915	3 938 727

Provisions

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
IN EXTENSO
STRASBOURG NORD
4, Rue de Copenhague
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	140 972	191 048	140 972		191 048
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	95 571	111 100	95 571		111 100
Total	**236 543**	**302 148**	**236 543**		**302 148**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		302 148	236 543		
Financières					
Exceptionnelles					

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD - 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 26 427 938 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 708	3 708		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 698 500		11 698 500	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 591 368	13 591 368		
Dettes fiscales et sociales	1 112 489	1 112 489		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	21 874	21 874		
Produits constatés d'avance				
Total	26 427 938	14 729 438	11 698 500	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 656 500			
(**) Dont envers les associés				

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
IN EXTENSO
STRASBOURG NORD
4, Rue du Copenhague
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	130 684
FNP - MATERIEL NEUF	454 248
INTERETS COURUS A PAYER	800
PERSONNEL - DETTES PROVISIONNEES PO	239 367
PERSONNEL - COMMISSIONS A PAYER	107 459
PERSONNEL - COMMISSIONS A PAYER	27 673
ORG. SOCIAUX - CHARGES SOCIALES S/C	97 746
ORG. SOCIAUX - AUTRES CHARGES A PAY	57 740
ETAT - CH. A PAYER	65 794
CH. A PAYER - FORMATION PROF	22 210
CH. A PAYER - TAXE APPRENTISSAGE	2 843
CH. A PAYER - EFFORT CONSTRUCTION	13 604
Total	1 220 169

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	58 980		
CCA - MATERIEL NEUF	302 067		
Total	361 048		

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2025	31/12/2024
VENTES DE MATERIELS	54 617 078	55 670 495
PRESTATIONS DE SERVICES	1 459 211	1 544 586
TOTAL	56 076 289	57 215 081

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	46 951 726	652 983
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements	1 003	1 003
Achats de matériel, équipements et travaux	129 105	
Achats non stockés de matières et fournitures	336 617	
TOTAL	47 418 452	653 986

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021, la société SAS MANAGER est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AGRO RHIN, 5 B RUE DES PRES 67520 MARLENHEIM.

Régle de répartition de l'impôt sur les sociétés - groupe -

Chaque FILIALE versera à la SOCIETE MERE, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la FILIALE aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

Pour l'application du présent article, les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme.

A la clôture d'un exercice déficitaire, la FILIALE ne sera titulaire, à raison de cette situation, d'aucune créance sur la SOCIETE MERE, pas même dans le cas où cette dernière se sera constitué une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, la FILIALE versera à la SOCIETE MERE sa contribution définie à l'article 1 selon l'échéancier auquel est soumise la SOCIETE MERE pour le paiement au Trésor de l'impôt sur les sociétés du Groupe et de ses acomptes.

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
IN EXTENSO
STRASBOURG NORD
67300 SCHILTIGHEIM

Notes sur le compte de résultat

Ces versements seront calculés selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration.

Déficits reportables

	Dans le cadre l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une impositi séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		1 023 052
(B) - Déficits imputés		
(C) - Déficits reportables (A-B)		1 023 052
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		695 177
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		1 718 230

Conséquences fiscales en cas de sortie du groupe

En cas de sortie de la Filiale du groupe d'intégration, les acomptes d'impôt sur les sociétés que la société Mère devra verser pour le compte de la Filiale pendant les douze mois qui suivront le début de l'exercice de sortie lui seront remboursés par la Filiale (sous déduction de ceux déjà versés par la Filiale à la Mère) au plus tard à la date de la sortie pour les acomptes déjà versés et pour les autre 15 jours avant leur échéance légale.
En cas de rehaussement de ses résultats de la période d'intégration notifié après sa sortie du groupe, la Filiale sera tenue de verser à la société Mère la contribution complémentaire correspondant aux exercices dont les résultats ont été rehaussés.

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
IN EXTENSO
STRASBOURG NORD
4, Rue du Coquelicot
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 67 personnes dont 4 apprentis et 1 handicapé.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	40
Employés, techniciens, agents de maîtrise	18
Cadres et ingénieurs	9
Total	67

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolid
Entité établissant les états financiers con l'ensemble le plus grand d'entités dont partie en tant qu'entité filiale.	
Nom	Raiffeisen Waren-Zentrale Rhein-Main
Siège	Gaedestraße 9 D-50968 Köln
N° d'identification si entité française	
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	Köln
Entité établissant les états financiers c de l'ensemble le plus petit d'entité com l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l' partie en tant qu'entité filiale.	
Nom	AGRO RHIN
Siège	5 Bis, Rue des Prés 67520 MARLENHEIM
N° d'identification si entité française	830890067
Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	MARLENHEIM

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES - IN EXTENSO STRASBOURG NORD - 4, Rue de Copenhague Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM